



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 10

Le 16 Juin 2022

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV 11 du 14 juin 2022](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Phloème, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Stade moyen grains de 3 à 4 mm
Mildiou	Maintenir la protection à l'approche du passage orageux du 20 juin
Black rot	Maintenir la protection à l'approche du passage orageux du 20 juin
Oïdium	Absence de la maladie mais maintien de la protection sur stades sensibles
Vers de grappes	2 ^{ème} vol en cours sous conditions caniculaires
Flavescence Dorée	Période de réalisation des Traitements Obligatoires (voir page 6)

SYNTHESE METEOROLOGIQUE

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 09 au 15 juin 2022

	Températures			Pluviométrie (cumul)
	Minimales	Maximales	Moyennes	
Valeurs extrêmes sur le territoire (min / max)	8,1 / 12,6°C	33,7 / 37,2°C	21,5 / 23,5°C	0 / 0,5 mm
Moyenne de la semaine	14,8°C	30,5°C	22,8°C	0,1 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 09 au 15 juin 2022, source Sencrop, 41 points d'analyse

A partir de jeudi 09 juin, les T°C ont augmenté régulièrement, entraînant une période de fortes chaleurs, débutée le samedi 11 juin et toujours en cours à l'heure actuelle. Les minimales de la semaine sont atteintes vendredi 10 juin et sont ensuite restées à supérieures à 17°C à partir du dimanche 12 juin. Les maximales ont dépassé les 30°C dès le samedi 11 juin, le mardi 14 juin étant la journée la plus chaude. Les T°C moyennes sont élevées, en hausse de + 3°C par rapport à la semaine précédente.

Aucune pluie n'est enregistrée cette semaine, seules 5 stations sur 41 présentent un cumul hebdomadaire de 0,5 mm, correspondant à quelques gouttes tombées le dimanche 12 juin.

Météo prévisionnelle (sources OADEx. Météociel. Météo Blue) : du 16 au 22 juin

Les T°C caniculaires vont se poursuivre jusqu'à samedi 18 juin, avec des minimales supérieures à 21°C et des maximales attendues au-dessus de 40°C. Un rafraîchissement relatif est ensuite prévu à partir de dimanche et pour le reste de la semaine. Les minimales varieront entre 15 et 20°C et les maximales entre 25 et 35°C selon les modèles.

Les prévisions de pluviométrie sont également divergentes, certains modèles présentent des pluies quotidiennes inférieures à 2 mm à partir de dimanche 19 juin, alors que d'autres annoncent un épisode orageux pour dimanche 19 ou lundi 20 juin, associé à une pluviométrie cumulée d'environ 15 mm.



Phénologie au vignoble

Les observations datent du 13 juin 2022.

Le stade moyen sur notre réseau est grains de 3 à 4 mm et varie du stade grains de 1 à 2 mm au stade petits pois. L'évolution des baies semble ralentie par les conditions de fortes chaleurs actuelles, sans qu'aucun signe de stress hydrique n'ait été observé pour l'instant.



Observation des ravageurs

Vers de grappe : Le bilan des pressions glomérules (G1) est disponible dans notre bulletin n°08 du 02 juin, accessible sur notre [site web](#).

Suivi du 2^{ème} vol :

Eudémis : Le 2^{ème} vol se poursuit. Une légère augmentation des captures est constatée cette semaine mais celles-ci restent encore trop faibles pour identifier clairement un pic de vol. Elles sont concentrées sur les communes de Lussac, Montagne et Puisseguin (cf. carte page suivante) et confirment la présence plus marquée du papillon sur ce territoire, déjà identifiée en 1^{ère} génération. Sur le reste du vignoble, de rares captures ont eu lieu, uniquement sur des pièges alimentaires.

Pièges Eudémis - vol 2

Répartition des pièges sur le réseau GDon du Libournais
Semaine 23 - du 2022-06-09 au 2022-06-15



Légende

Communes

Confusion Sexuelle

projet de confusion

confusion

Pièges

Micro dosé

Macro dosé

Piège sexuel

0

1 à 5

6 à 10

11 à 20

21 à 50

51 à 75

76 à 150

151 à 250

Pièges alimentaires

0 - 0

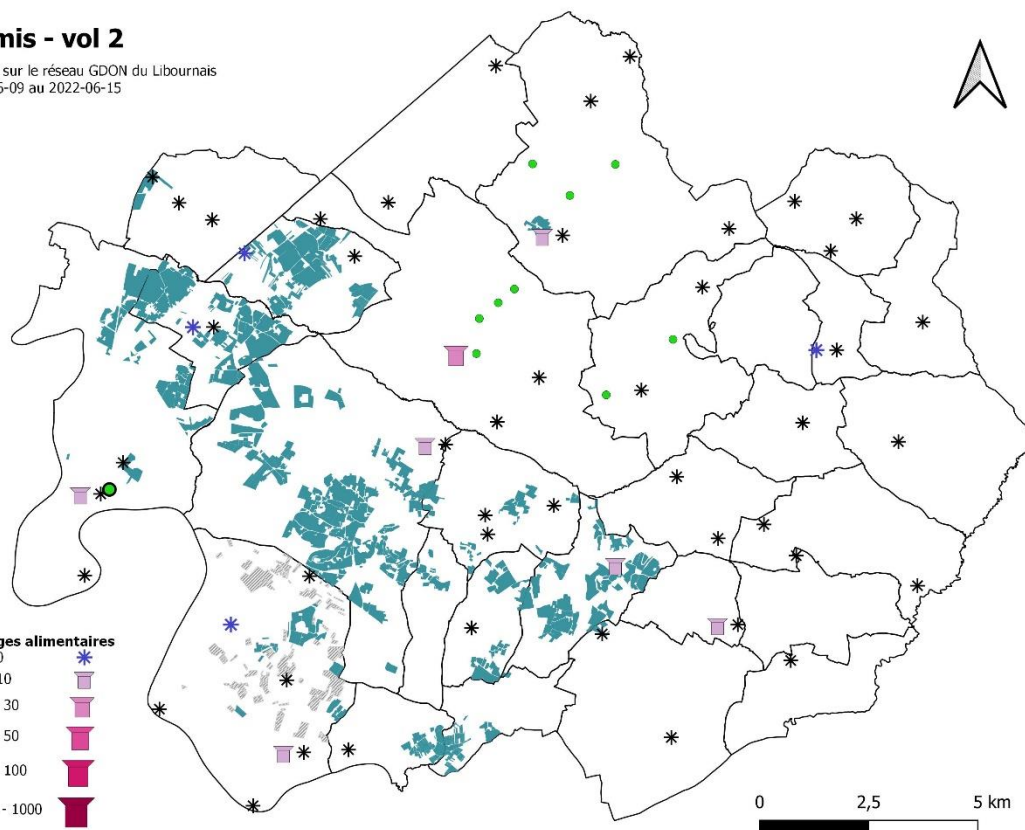
1 - 10

11 - 30

31 - 50

51 - 100

101 - 1000



Carte 1 : Relevé du réseau ravageur, semaine 23

Cochylis : 5 des 11 pièges présentent au moins une capture, pour une moyenne de 1,6 papillons / piège / semaine, sur les communes où l'insecte est historiquement présent (Les Artigues de Lussac, Lussac et Tayac).

09-15 juin	Piège avec captures	Capture maximale	Capture moyenne
Eudémis	16 pièges sur 66	30	0,8
Cochylis	5 pièges sur 11	9	1,6

Tableau 2 : Relevé du réseau ravageur, semaine 23

Suivi des pontes

Le suivi des pontes est un indicateur pertinent pour évaluer la nécessité d'une intervention en G2 et pour positionner au plus précis sa date de traitement. Les premières pontes ont été découvertes le lundi 13 juin (source : Phloème) mais restent pour l'instant rares sur le vignoble. Une unique parcelle a atteint un seuil justifiant une intervention sur l'ensemble des comptages effectués.

Gestion de la pression vers de grappe

La décision d'une intervention insecticide contre la 2^{ème} génération d'eudémis doit prendre en compte les éléments suivants :

- Les fortes chaleurs actuelles, associées à des hygrométries faibles, sont à la fois défavorables à l'activité du papillon et à la survie des œufs
- La plupart des grappes n'ont pas atteint le stade optimal de ponte de l'insecte (grains de 5-6 mm, pré-fermeture)
- Les niveaux de pression vers de grappes observés en 1^{ère} génération sont faibles sur la majorité du territoire

Tous ces points étant défavorables à l'activité du ravageur, **il est opportun de décaler toute décision d'intervention à la semaine prochaine**, afin d'effectuer un nouveau bilan des présences de pontes.



Flavescence Dorée

Zones de traitement obligatoire 2022

Les zones de traitements obligatoires sont disponibles en consultation sur notre site internet [en cliquant ici](#).

Le courrier de traitement obligatoire, précisant le protocole de lutte contre la cicadelle de la flavescence dorée pour chaque parcelle de votre CVI, vous a été transmis en date du 27 avril.

Dates de traitement obligatoire 2022

Les dates de traitement obligatoire sont désormais disponibles en page suivante. Retrouvez les consignes de traitement détaillée [en cliquant ici](#).

Larves de cicadelles de la flavescence dorée (CFD)

Les larves de CFD sont désormais bien établies dans les parcelles. Tous les stades larvaires sont désormais observés (L1 à L5). Le stade L3 est majoritaire, les stades L1 deviennent rares.

Positionnement idéal des Traitements Obligatoires

Les utilisateurs d'insecticide de synthèse ont jusqu'au dimanche 19 juin pour réaliser leur intervention. Etant donné les T°C caniculaires en cours, le positionnement du traitement peut être décalé de quelques jours pour être effectué après la fin de la période caniculaire (voir paragraphe ci-dessous).

Problématique du renouvellement du traitement Pyrèvert par forte chaleur

Les utilisateurs de Pyrèvert ont dû réaliser leur 1^{er} traitement entre le 06 et le 12 juin et sont actuellement dans la période de renouvellement de leur intervention. **Plusieurs vignerons ont**

contacté le GDON cette semaine pour connaître les possibilités d'adaptation de la date de 2^{ème} traitement Pyrèvert afin d'éviter une pulvérisation par forte chaleur. En effet, le Pyrèvert peut provoquer des brûlures de phytotoxicité sur le feuillage, particulièrement lorsqu'il est pulvérisé par fortes chaleurs et en association avec certains autres produits, notamment du Soufre.

Etant donné les conditions de T°C actuelles, **il est possible de décaler de quelques jours le renouvellement du traitement afin d'éviter un risque de brûlure.** Nous recommandons toutefois de ne pas dépasser la date du mercredi 22 juin, à la fois car le traitement pourrait perdre en efficacité sur l'insecte à partir de la semaine prochaine (les T°C actuelles favorisent son développement) et car il est nécessaire de justifier du respect des dates de traitement en cas de contrôle (démarche réglementaire ou de certification). Il faut donc positionner l'intervention au plus proche de la période réglementaire, dès la fin de la période caniculaire.

DATES DES TRAITEMENTS POUR LES INSECTICIDES DE SYNTHÈSE (VITICULTURE CONVENTIONNELLE)			
LOCALISATION DES PARCELLES (selon courrier du 27 avril 2022)	1er traitement larvaire	2ème traitement larvaire	3ème traitement <u>sur</u> <u>adultes</u>
Parcelles contaminées Flavescence Dorée et non traitées en 2021	OBLIGATOIRE ENTRE le 6 et le 12 juin	OBLIGATOIRE 14 jours après le 1 ^{er} traitement	OBLIGATOIRE à partir de la dernière semaine de juillet
Parcelles à moins de 500 m d'un foyer, situées dans les SECTEURS : ART_LUS, ART01, BELV01, COND01, FRAN01, FRAN02, LAL03, LIB01, LIB02, LIB03, LUS01, LUS02, LUS04, LUS05, LUS06, LUS07, LUS08, MONB02, MONT01, MONT03, MONT04, NEAC01, PUI02, PUI03, PUI04, SALL01, SALL02, SALL03, SALL04, STCH01, STCI01, STCI02, STCI03, STEM01, STET01, STGEN01, STMA01, STPA01, STPH02, STSU01, STSU02, STSU05, STSU06, STSU07, STSU08, TAYA01	OBLIGATOIRE ENTRE le 6 et le 19 juin	AUCUN	SELON INSTRUCTIONS DU GDON (courrier à suivre fin juillet / début août)

DATES DES TRAITEMENTS POUR LES UTILISATEURS DE PYREVERT (VITICULTURE BIOLOGIQUE)			
LOCALISATION DES PARCELLES (selon courrier du 27 avril 2022)	1er traitement larvaire	2ème traitement larvaire	3ème traitement <u>larvaire</u>
Parcelles contaminées FD et non traitées en 2021	OBLIGATOIRE ENTRE le 6 et le 12 juin	OBLIGATOIRE 8/10 jours après le 1 ^{er} traitement	OBLIGATOIRE 8/10 jours après le 2 ^{ème} traitement
Parcelles à moins de 500 m d'un foyer, situées dans les SECTEURS : ART_LUS, ART01, BELV01, COND01, FRAN01, FRAN02, LAL03, LIB01, LIB02, LIB03, LUS01, LUS02, LUS04, LUS05, LUS06, LUS07, LUS08, MONB02, MONT01, MONT03, MONT04, NEAC01, PUI02, PUI03, PUI04, SALL01, SALL02, SALL03, SALL04, STCH01, STCI01, STCI02, STCI03, STEM01, STET01, STGEN01, STMA01, STPA01, STPH02, STSU01, STSU02, STSU05, STSU06, STSU07, STSU08, TAYA01	OBLIGATOIRE ENTRE le 6 et 12 juin	OBLIGATOIRE 8/10 jours après le 1 ^{er} traitement	AUCUN



Maladies Cryptogamiques

DATE D'OBSERVATION DES TEMOINS NON TRAITES (TNT) : Le 13 juin

RESUME DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES

Mildiou : protection à poursuivre à l'approche de tout épisode de pluie

Black rot : nécessité de maintenir une protection contre le black rot

Oïdium : Symptômes extrêmement rares mais le maintien d'une protection phytosanitaire est nécessaire jusqu'au stade de fermeture de la grappe.

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES PAR THEMATIQUE

MILDIU

Contaminations détectées par les modèles	Les dernières contaminations primaires détectées remontent au 08 juin, ainsi que des risques de repiquage sur les seules parcelles extériorisant déjà des symptômes sur la période 09-12 juin.
Contaminations à venir	Les modèles de risque ne prévoient pas de nouvelle contamination car ils n'identifient pas de pluie significative sur le 19/20 juin. D'autres modèles météorologiques identifient quant à eux une tendance orageuse sur la journée de lundi 20 juin et viennent donc nuancer la projection.
Symptômes détectés	Les symptômes issus des contaminations jusqu'au 04 juin sont visibles sur feuilles et sur grappes. En parcelle traitée : On ne constate pas d'évolution de la situation depuis la semaine dernière. Les pluies du 1^{er} et 04 juin n'ont pas eu de répercussion mais les conséquences des pluies du 8 juin sont encore en cours d'apparition. En Témoin non traité : Les conséquences des pluies du 1^{er} et 04 juin sont très faibles. Il n'y a pas d'augmentation de la fréquence d'attaque foliaire (qui passe de 1,5 à 2%), seule une légère progression du rot gris est constatée (4 placettes touchées contre une seule en semaine précédente).
Symptômes en cours d'apparition	Les conséquences des pluies du 08 juin sont en cours d'apparition sur le feuillage (expression prévue entre le 14 et le 16 juin)

Conclusion	La pression mildiou reste très faible au vignoble. Les conditions climatiques actuelles sont très défavorables à la maladie mais un épisode orageux pourrait débuter à compter du 19 juin et se prolonger plusieurs jours. - Dans les parcelles saines, la protection doit être maintenue à l'approche de tout épisode de pluie - Dans les parcelles touchées par le mildiou, la protection doit être maintenue en fin de rémanence du précédent traitement
-------------------	---

BLACK ROT

Contaminations détectées par les modèles	Les contaminations survenues pendant le mois de mai sont visibles au vignoble.
Contaminations à venir	Pas de nouvelle contamination prévue par les modèles sauf si épisode orageux significatif sur la journée du 20 juin.
Symptômes détectés	Dans les Témoins non Traités : on ne constate aucune évolution du black rot cette semaine, les symptômes issus des pluies du mois de mai étant déjà visibles la semaine précédente et les symptômes issues des pluies du mois de Juin n'étant pas encore observables le 13 juin. Dans le vignoble traité : aucune progression du black rot, le feuillage est désormais moins réceptif à la maladie et les symptômes déjà apparus sont dilués dans la végétation.
Symptômes en cours d'apparition	Les conséquences des pluies du 02 au 08 juin sont en cours d'apparition pour une extériorisation totale autour du 22 juin.
Conclusion	Nous traversons une période transitoire où le black rot est désormais moins présent sur feuilles mais où il est encore trop tôt pour connaître l'impact des pluies de début juin sur grappes. A partir de la fermeture, la sensibilité des grappes est en nette diminution mais il faut s'assurer de l'absence totale de symptômes avant de lever définitivement la protection. Des attaques sur grappes pouvant apparaître jusqu'au 25 juin, il est conseillé de maintenir pour le moment une protection contre le black-rot lors du renouvellement des traitements.

OÏDIUM

Stade de réceptivité	Les grappes se situent actuellement en fin de période de réceptivité de la maladie à l'oïdium (de pré-floraison à fermeture de la grappe).
Symptômes détectés	En Témoin Non traité : 2 premiers symptômes d'oïdium sur feuilles sont détectés sur les placettes les plus sensibles du réseau, ainsi qu'un unique symptôme sur grappe. La présence d'oïdium est très rare. En parcelle traitée : la présence de symptôme sur feuilles et sur grappes reste exceptionnelle.

Evaluation du risque dans les jours à suivre	La période caniculaire en cours est défavorable à l'oïdium (faible hygrométrie, importance des T°C). Les conditions climatiques orageuses prévues à partir du début de la semaine prochaine marqueront une hausse du niveau de risque sauf si des pluies de fortes intensités ont lieu.
Conclusion	La protection contre l'oïdium pourra être levée sur les parcelles ne présentant aucun symptôme lorsque le stade de fermeture complète de la grappe sera atteint. Ce stade phénologique n'est pour l'instant pas observé dans le vignoble, y compris sur les parcelles les plus avancées. Dans l'attente de ce stade, il est donc conseillé de maintenir pour le moment une protection contre l'oïdium lors du renouvellement de la protection mildiou.

Prochain bulletin : le 23 juin 2022

L'équipe du GDON du Libournais,